

المندوبية الوزارية  
المكلفة بحقوق  
الإنسان



المملكة المغربية  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵓⴱ  
Royaume du Maroc

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵓⴱ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ  
Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme  
Interministerial Delegation for Human Rights

## Revue de presse

# Forum Arabo-Africain “Entreprise et Droits de l'Homme”



24-25  
juin  
2025

Marrakech







## Communiqué de presse

### Forum Arabo-Africain sur l'Entreprise et les Droits de l'Homme

Marrakech, les 24 et 25 juin 2025

Le Royaume du Maroc abrite le Forum Arabo-Africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, sous le thème « Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains » les 24 et 25 juin 2025 à Marrakech.

L'organisation de ce Forum s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques tenues à l'instar du Forum Africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme organisées depuis 2022 et le Dialogue Arabe tenu en octobre 2024 à Doha.

Cet événement a pour objectif d'encourager le dialogue et l'échange des expériences et de renforcer le respect des Droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises et l'appui au développement durable dans la région Arabo-Africaine.

Ce Forum vise également l'exploration des pistes de coopération régionale, de partage des bonnes pratiques ainsi que des leçons tirées de la mise en œuvre des Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme à même de renforcer l'engagement dans les dynamiques du développement durable dans la région Arabo-Africaine.

Plus de 200 participants seront attendus, représentant de pays de la région arabes et africains, d'organisations onusiennes, internationales et régionales, d'entreprises publiques et privées, d'institutions nationales des Droits de l'Homme, d'organisations de la société civile, ainsi que des chercheurs universitaires et des experts spécialisés.

Les travaux de ce Forum seront enrichis par des interventions de personnalités de haut niveau des pays de la région et des hauts responsables d'organismes internationaux et régionaux, et comporteront aussi l'organisation de panels thématiques et d'un espace d'exposition d'initiatives et de programmes des institutions participantes.



<https://www.mapexpress.ma/actualite/droits-de-lhomme/ouverture-marrakech-du-forum-arabo-africain-lentreprise-les-droits-lhomme>

## **Ouverture à Marrakech du Forum Arabo-Africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme**

mardi, 24 juin, 2025 à 23:11



Marrakech – Les travaux du Forum Arabo-Africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme se sont ouverts, mardi à Marrakech, sous le thème “Pour un dialogue régional en faveur d’une économie responsable et respectueuse des droits humains”.

Organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, cet événement a pour objectif d’encourager le dialogue et l’échange des expériences et de renforcer le respect des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises et l’appui au développement durable dans la région arabo-africaine.

Ce Forum vise également l’exploration des pistes de coopération régionale, de partage des bonnes pratiques ainsi que des leçons tirées de la mise en œuvre des Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme à même de renforcer l’engagement dans les dynamiques du développement durable dans la région arabo-africaine.

Plus de 200 personnalités participent à ce forum, représentant des pays des régions arabe et africaine, des organisations onusiennes, internationales et régionales, des entreprises publiques et privées, des institutions nationales des droits de l'Homme, des organisations de la société civile, ainsi que des chercheurs universitaires et des experts spécialisés.

Les panels du forum mettront en exergue les conditions et prérequis nationaux contribuant à une meilleure protection des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises.

Les travaux de cet événement traiteront des agendas et cadres de développement durable, d'intégration et de coopération économique et leur rôle pour promouvoir le respect des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises de la région, tout en abordant les développements récents des accords d'investissement, notamment en matière de consécration de garanties de respect des droits de l'Homme et de l'environnement.

Dans le même esprit, le forum mettra en lumière le rôle de l'entreprise en tant qu'entité économique et sociale, dont les rapports et règles de conduite impactent les droits individuels et collectifs de la société.

En marge des travaux du Forum, un espace d'exposition est aménagé afin de permettre aux participants de valoriser leurs initiatives, programmes et actions en lien avec les thématiques abordées lors de cet événement.



<https://www.mapexpress.ma/actualite/economie-et-finance/lentreprise-espace-dynamique-sexercent-les-droits-economiques-sociaux-culturels-environnementaux-m-belkouch>

## **L'entreprise, un espace dynamique où s'exercent les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux (M. Belkouch)**



mardi, 24 juin, 2025 à 23:15

Marrakech – L'entreprise est devenue un espace dynamique où s'exercent les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, notamment en ce qui concerne les obligations envers les travailleurs et les clients, a indiqué, mardi à Marrakech, le délégué interministériel aux Droits de l'Homme. M. Mohamed El Habib Belkouch.

L'entreprise est également devenue l'espace institutionnel qui contribue à faciliter la jouissance des droits humains, en assurant la prospérité économique et la production de richesses, en fournissant des emplois et des services commerciaux, et en contribuant au développement et à la protection des équilibres environnementaux, a ajouté M. Belkouch qui s'exprimait à l'ouverture du Forum Arabo-Africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, un évènement de deux jours tenu sous le thème "Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains".

Dans ce sens, il a souligné que la protection juridique et judiciaire des droits de l'Homme dans le contexte de l'activité entrepreneuriale nécessite un soutien à l'approche de la planification stratégique en réfléchissant à l'élaboration d'un plan d'action national encourageant les entreprises à adopter des références encadrant un comportement respectueux des droits de l'Homme, à promouvoir leur rôle en matière de valeurs des droits de l'Homme et de démocratie, à évaluer l'impact de leurs activités sur les droits de l'Homme, à renforcer les capacités des acteurs et à promouvoir les connaissances scientifiques pertinentes.

M. Belkouch a, à cet égard, salué les initiatives importantes visant à inscrire l'entreprise et les droits de l'Homme à l'ordre du jour des réseaux nationaux des institutions de défense des droits de l'Homme et des mécanismes arabes et africains chargés des droits de l'Homme, ainsi que les meilleures pratiques au niveau national devant être encouragées et partagées avec les pays de la région, en particulier les actions liées à l'ancrage de la culture des droits de l'Homme dans le milieu entrepreneurial, et les initiatives exemplaires des institutions publiques industrielles et commerciales et des entreprises publiques marocaines en matière de responsabilisation sociale, de promotion de la solidarité et de concrétisation du concept d'entreprise citoyenne.

L'accueil par le Maroc du Forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits de l'Homme témoigne d'une dynamique régionale et d'une volonté commune de poursuivre une interaction civilisationnelle fructueuse, a, d'autre part, relevé M. Belkouch, précisant que cet événement renforce le dialogue sur le partenariat et la coopération entre le monde arabe et le continent africain.

Le forum constitue un atout supplémentaire pour les initiatives africaines et arabes et constitue une occasion d'unir les efforts des deux régions et de les engager de manière équilibrée dans les initiatives et les agendas internationaux, en tenant compte de leurs intérêts, de leurs spécificités et de leurs priorités, et en renforçant la coopération Sud-Sud au service du développement humain, a-t-il fait observer.

Organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, le Forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits de l'Homme a pour objectif d'encourager le dialogue et l'échange des expériences et de renforcer le respect des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises et l'appui au développement durable dans la région arabo-africaine.

Il vise également l'exploration des pistes de coopération régionale, de partage des bonnes pratiques ainsi que des leçons tirées de la mise en œuvre des Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme à même de renforcer l'engagement dans les dynamiques du développement durable dans la région arabo-africaine.

Plus de 200 personnalités participent à ce forum, représentant des pays des régions arabe et africaine, des organisations onusiennes, internationales et régionales, des entreprises publiques et privées, des institutions nationales des droits de l'Homme, des organisations de la société civile, ainsi que des chercheurs universitaires et des experts spécialisés.

Les panels du forum mettent en exergue les conditions et prérequis nationaux contribuant à une meilleure protection des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises.



<https://www.mapexpress.ma/actualite/economie-et-finance/relation-les-entreprises-les-droits-lhomme-pierre-angulaire-parvenir-justice-sociale-promouvoir-securite-humaine-mme-bouayach>

## **La relation entre les entreprises et les droits de l'Homme, pierre angulaire pour parvenir à la justice sociale et promouvoir la sécurité humaine (Mme Bouayach)**

mardi, 24 juin, 2025 à 23:23

Marrakech – La relation entre les entreprises et les droits de l'Homme constitue la pierre angulaire pour parvenir à la justice sociale et promouvoir la sécurité humaine, a indiqué, mardi à Marrakech, la présidente du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Amina Bouayach.

“La relation entre les entreprises et les droits de l'Homme est devenue une question stratégique centrale, qui ne se limite pas à des débats académiques ou institutionnels, mais qui constitue un point d'entrée essentiel pour la réalisation de la justice sociale et la promotion de la sécurité humaine”, a relevé Mme Bouayach dans une allocution-vidéo à l'ouverture du Forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits de l'Homme.

A cet égard, elle a rappelé que parmi les enjeux sur lesquels travaille le CNDH figurent la nécessité d'inclure les droits de l'Homme dans les cadres d'investissement internationaux, d'intégrer la question climatique dans les priorités des politiques économiques, d'aligner les Objectifs de développement durable (ODD) sur les obligations en matière de droits de l'Homme, d'impliquer les groupes vulnérables dans l'élaboration des politiques et d'accélérer l'adoption de la Convention internationale sur le droit au développement et les activités des entreprises.

À la lumière du dynamisme économique que connaît le Maroc, il est de plus en plus important d'intégrer la dimension des droits de l'Homme dans les grands projets, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement, en garantissant un environnement de travail décent, exempt de discrimination, respectant la dignité humaine et adhérant aux normes environnementales et sociales, a-t-elle soutenu.

Mme Bouayach a, en outre, mis en avant les piliers de la stratégie d'action du CNDH, notamment le soutien aux mesures volontaires et obligatoires visant à garantir que les entreprises respectent les droits de l'Homme, ainsi que la contribution à la préparation de la candidature du Maroc à l'organisation de la Coupe du monde, en adoptant une approche fondée sur les droits de l'Homme.

Elle a également évoqué le soutien à une stratégie nationale des droits de l'Homme intégrant la dimension des entreprises et des droits de l'Homme, ainsi que le plaidoyer en faveur d'une approche fondée sur les droits de l'Homme dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

La présidente du CNDH a, dans la foulée, fait savoir que le Forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits de l'Homme se veut une occasion idoine pour réfléchir collectivement à la convergence entre les ODD à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

De son côté, le secrétaire général du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme, Sultan bin Hassan Al-Jamali, a fait remarquer que la consécration d'une communauté inclusive et équitable et la garantie de la justice au sein des institutions économiques passent forcément par le respect des droits de l'Homme dans tous les domaines d'activité, dont celui de l'entrepreneuriat.

“Une meilleure protection des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises constitue un levier essentiel de développement durable et de création d'emploi et de la richesse”, a-t-il enchaîné.

Dans le même sillage, Sid'Ahmed Bennan, Commissaire aux droits de l'Homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile en Mauritanie, a affirmé que ce forum représente une véritable occasion pour échanger les expertises et ouvrir de nouvelles perspectives pour développer la coopération régionale sur une thématique aussi importante liée aux droits humains et à la croissance économique durable.

Le développement économique durable ne peut réussir sans le respect des droits de l'Homme, la justice sociale et la participation collective dans la prise de décisions et la mise en œuvre des stratégies économiques, a-t-il dit, mettant l'accent sur l'importance du renforcement du rôle des institutions des droits de l'Homme et de la coopération entre les secteurs public et privé.

Pour sa part, Abdallah Al Dardari, sous-Secrétaire général des Nations Unies, Administrateur assistant du PNUD et Directeur régional du Bureau du PNUD pour les États arabes, a fait valoir que le développement économique et le respect des droits de l'Homme doivent aller de pair, notant que les entreprises sont avant tout des acteurs sociétaux ayant le pouvoir de préserver la dignité et le bien-être de millions de personnes.

“Lors des dernières décennies, de plus en plus de pays à travers le monde intègrent les principes des droits de l'Homme dans leurs lois et stratégies nationales en partenariat avec les entreprises”, a-t-il ajouté dans une allocution-vidéo, appelant à la conjugaison d'efforts entre les gouvernements, les entités privées, les entreprises, les institutions financières, la société civile et les organisations des droits de l'Homme pour encourager toute initiative ou politique inclusive visant le développement économique respectant les droits fondamentaux.

A cet égard, Carla Haddad Mardini, directrice de la collecte de fonds privés et des partenariats de l'UNICEF, a fait observer que les entreprises ont le pouvoir et la responsabilité de jouer leur rôle comme force motrice de protection et promotion des droits de l'Homme, notamment les droits des enfants, relevant que le développement des sociétés et des entreprises est tributaire de la protection et la préservation des droits des enfants.



“De plus en plus d’entreprises intègrent les droits des employés et la protection de leurs droits dans leur chaîne d’approvisionnement et de production et dans leurs stratégies de développement durable et ce grâce aux actions et aux initiatives de l’UNICEF et ses partenaires dans les quatre coins du monde”, a dit Mme Carla dans un message-vidéo.

Organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l’Homme (DIDH), en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, le Forum arabo-africain sur l’entreprise et les droits de l’Homme, marqué par la participation de plus de 200 personnalités issues de divers pays et horizons, a pour objectif d’encourager le dialogue et l’échange des expériences et de renforcer le respect des droits de l’Homme dans le cadre des activités des entreprises et l’appui au développement durable dans la région arabo-africaine.



<https://www.mapexpress.ma/actualite/economie-et-finance/maroc-adopte-approche-alliant-developpement-economique-respect-droits-lhomme-m-sekkouri/>

## **Le Maroc adopte une approche alliant développement économique et respect des droits de l'Homme (M. Sekkouri)**

mardi, 24 juin, 2025 à 23:21



Marrakech – Fort de ses stratégies sectorielles et de sa politique avant-gardiste, le Maroc a jeté les bases d'une approche alliant développement économique durable et respect des droits de l'Homme, a affirmé, mardi à Marrakech, le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri.

Grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume a franchi des pas gigantesques vers la consécration de l'Etat social, a souligné M. Sekouri à l'ouverture du Forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits de l'Homme, un événement d'envergure tenu sous le thème "Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains".

Dans ce sillage, le ministre a fait observer que plusieurs réformes et initiatives ont été mises en œuvre en vue de renforcer cette approche, érigée en modèle de développement durable dans la région, insistant que le Maroc accorde une priorité particulière au respect des droits de l'Homme dans le cadre des activités économiques et commerciales.

A cet égard, M. Sekkouri a rappelé l'institutionnalisation du dialogue social, l'adoption de la loi organique fixant les conditions et modalités d'exercice du droit de grève et la généralisation de l'Assurance maladie obligatoire bénéficiant à 22 millions de personnes, précisant que des lois et



des réglementations encadrant et préservant les droits des différentes catégories d'employés dans tous les secteurs ont également été adoptés pour consolider davantage cette démarche.

Malgré les contraintes et les mutations que connaît le monde, la conciliation entre la création des postes d'emploi et de la richesse, le développement d'une économie juste et durable et la protection des droits de toutes les catégories des acteurs de la chaîne de production constitue un élément clé de la réussite de notre modèle économique et sociétal national, a soutenu M. Sekkouri, assurant que les entreprises sont pleinement engagées dans ce processus.

Ainsi, a-t-il poursuivi, ce forum constitue une occasion idoine pour présenter l'expérience pionnière du Maroc et échanger avec les pays amis sur les meilleures pratiques dans ce domaine.

Organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, le Forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits de l'Homme a pour objectif d'encourager le dialogue et l'échange des expériences et de renforcer le respect des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises et l'appui au développement durable dans la région arabo-africaine.

Il vise également l'exploration des pistes de coopération régionale, de partage des bonnes pratiques ainsi que des leçons tirées de la mise en œuvre des Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme à même de renforcer l'engagement dans les dynamiques du développement durable dans la région arabo-africaine.

Plus de 200 personnalités participent à ce forum, représentant des pays des régions arabe et africaine, des organisations onusiennes, internationales et régionales, des entreprises publiques et privées, des institutions nationales des droits de l'Homme, des organisations de la société civile, ainsi que des chercheurs universitaires et des experts spécialisés.

Les panels du forum de deux jours mettent en exergue les conditions et prérequis nationaux contribuant à une meilleure protection des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises.

## **Le Commissaire Adjoint aux Droits de l'Homme rencontre le Délégué Interministériel aux Droits de l'Homme au Maroc**



Le Commissaire Adjoint aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile, M. Rassoul Ould El Khal, a discuté avec le Délégué Interministériel aux Droits de l'Homme du Royaume du Maroc, M. Mohamed El Habib Belkouch, ce mercredi, à Marrakech, des moyens de renforcer les domaines de coopération entre les deux pays dans les domaines d'intervention du Commissariat et de la Délégation.

Au cours de la réunion, qui s'est tenue en marge des travaux du Forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits de l'homme, dont les travaux se sont achevés ce soir, le Délégué Général a exprimé sa pleine disponibilité à renforcer la coopération entre la Délégation chargée des droits de l'homme au Maroc et le secteur des droits de l'homme en Mauritanie, ainsi que son désir de s'engager dans une nouvelle dynamique de coopération constructive entre les deux secteurs.

À son tour, le Commissaire Adjoint a transmis les salutations de Son Excellence le Commissaire, M. Sid'Ahmed Bennane, et sa disponibilité à renforcer la coopération entre les deux secteurs, exprimant les remerciements et la gratitude de la délégation mauritanienne au Royaume frère du Maroc pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Mohamedhen Ould Kah, chargé de mission au Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile, et de Mme Fatima Barkane, Secrétaire Générale de la Délégation Interministérielle marocaine chargée des Droits de l'Homme.



## **Entreprise et droits de l'Homme: Synergie nécessaire pour la région arabo-africaine**

Par [Badra BERRISSOULE](#) | Edition N°:7035 Le 19/06/2025 | Partager

Une économie responsable et respectueuse des droits de l'Homme. C'est le thème du Forum arabo-africain sur l'entreprise et droits de l'Homme prévu du 24 au 25 juin à Marrakech. Un forum qui fait suite à la rencontre africaine sur les entreprises et les droits de l'Homme en 2022, le dialogue arabe tenu à Doha en octobre 2024.

**Forum arabo-africain – Marrakech: « Il ne peut y avoir de développement sans dignité, ni d'investissement durable sans respect des droits humains »(Mme Bouayach)**

24 juin 2025



À l'occasion du Forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits humains, tenu à Marrakech le 24 et le 25 juin, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a prononcé un discours soulignant l'importance stratégique du lien entre développement économique et respect des droits fondamentaux.

Ce lien, a-t-elle affirmé, dépasse les cercles académiques et institutionnels pour devenir un levier essentiel de justice sociale et de sécurité humaine.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans une dynamique de dialogue régional, est selon elle l'occasion de réfléchir collectivement à l'articulation entre les **Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine**.

La présidente a rappelé que cette année marque le 14e anniversaire de l'adoption des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que les dix principes du Pacte mondial de l'ONU, qui couvrent les domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

## **Un diagnostic préoccupant en Afrique**

Malgré ces cadres de référence, les indicateurs sont alarmants, a-t-elle averti :

- Dégradation environnementale rapide,
- Hausse des déplacements forcés,
- Élargissement des inégalités sociales,
- Fragilisation croissante des populations vulnérables.

Elle a particulièrement insisté sur la situation de l'Afrique, où 72 millions d'enfants sont toujours engagés dans le travail infantile, révélant une fragilité persistante des droits économiques et sociaux.

## **Le Maroc au défi d'un développement économique respectueux des droits**

Abordant la situation nationale, la présidente du CNDH a souligné les défis liés à l'adaptation du cadre législatif aux normes internationales du travail décent. Elle a plaidé pour une meilleure cohérence entre les lois régissant les relations de travail, les cahiers des charges des investissements et les droits humains fondamentaux.

Dans un contexte de forte dynamique économique, elle a appelé à intégrer pleinement la dimension des droits humains dans les grands projets, les infrastructures et les chaînes d'approvisionnement. L'objectif : garantir des environnements de travail dignes, sans discrimination, respectueux de la dignité humaine et conformes aux normes environnementales et sociales.

### **Vers une gouvernance plus inclusive et responsable**

Mme Bouayach a souligné que les Principes directeurs relatifs à la diligence raisonnable en matière de droits humains posent de réels défis de mise en œuvre, nécessitant :

- La création de mécanismes nationaux et régionaux efficaces,
- L'implication des institutions nationales des droits humains et de la société civile.

Elle a également identifié cinq enjeux stratégiques suivis de près par le CNDH et ses homologues :

1. L'inclusion des droits humains dans les cadres d'investissement international ;
2. L'intégration de la question climatique dans les politiques économiques ;
3. L'alignement des ODD sur les engagements internationaux en matière de droits ;
4. La participation des groupes vulnérables à l'élaboration des politiques publiques ;



5. L'accélération de l'adoption de la Convention internationale sur le droit au développement et les activités commerciales.

Le CNDH : une stratégie nationale à plusieurs volets

Dans le cadre de sa stratégie, le CNDH s'engage sur plusieurs axes :

- Soutien aux mécanismes volontaires et contraignants pour faire respecter les droits humains par les entreprises ;
- Suivi des plaintes liées aux impacts environnementaux et sociaux des activités économiques ;
- Contribution à l'approche fondée sur les droits humains dans la candidature du Maroc à la Coupe du monde ;
- Soutien à une stratégie nationale des droits humains intégrant l'économie et les affaires ;
- Plaidoyer pour une approche fondée sur les droits dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ;
- Organisation d'ateliers de formation équilibrés sur le plan régional et genre ;
- Concertations avec le Parlement et la société civile en vue d'une feuille de route nationale ;
- Soumissions d'observations aux comités onusiens ;
- Rédaction de deux rapports sur les préoccupations liées à l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits humains dans le monde des affaires.

Une vision partagée pour un développement humain durable

La présidente a conclu en soulignant que les régions arabe et africaine regorgent de richesses naturelles et de ressources humaines. Ce potentiel, a-t-elle affirmé, appelle à des modèles de développement adaptés aux contextes locaux, fondés sur les droits humains, qui valorisent les petites et moyennes entreprises et associent les populations aux évaluations de l'impact des projets.

<https://www.leconomiste.com/flash-infos/marrakech-legislation-droits-humains-et-entreprise-au-coeur-du-plaidoyer-d-ouahbi>

## **Marrakech : Législation, droits humains et entreprise au cœur du plaidoyer d'Ouahbi**

Par L'Economiste | Le 24/06/2025 - 16:54 | Partager



Intervenant mardi à Marrakech lors de l'ouverture du Forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits de l'Homme, le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, a souligné que relever les défis des entreprises dans les régions arabe et africaine nécessite des efforts législatifs soutenus, visant à instaurer des cadres juridiques propices au développement, à la responsabilité sociale et au respect des droits humains.

Ouahbi a plaidé pour une intégration économique renforcée et un environnement législatif qui conjugue protection des droits et promotion de l'entrepreneuriat citoyen. Il a également mis l'accent sur l'importance de politiques incitatives, du dialogue social et de la participation des salariés à la gouvernance des entreprises pour stimuler la croissance et améliorer l'attractivité des économies régionales.

Organisé sous le thème "Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains", ce forum réunit plus de 200 participants issus d'institutions publiques, d'organisations onusiennes et de la société civile. Les travaux portent notamment sur les liens entre développement durable, intégration économique, investissement responsable et garanties de respect des droits humains et environnementaux.

**M.Ba.**

## La Mauritanie participe au Forum arabo-africain sur l'entrepreneuriat et les droits de l'Homme



Démarrage, mardi à Marrakech, au Maroc, du Forum arabo-africain sur l'Entrepreneuriat et les Droits de l'Homme, organisé sous le slogan : "pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable qui prenne en compte les droits de l'Homme", en présence d'une délégation de haut niveau de notre pays conduite par le Commissaire adjoint aux droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la société civile, M. Rassoul Ould El Khal.

Ce forum, organisé par la délégation chargée des droits de l'Homme au Royaume du Maroc, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), réunit plus de 200 participants venus de différents pays arabes et africains.

Cette rencontre internationale vise à renforcer les obligations des États en matière de protection des droits de l'homme dans le cadre des activités économiques.

Dans son allocution ouvrant le Forum, le commissaire adjoint a passé en revue les mesures concrètes prises par la Mauritanie conformément aux hautes directives de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à renforcer le cadre juridique et institutionnel de la protection des droits, l'élaboration de politiques d'appui aux petites et moyennes entreprises, et l'encouragement d'investissements responsables, respectueux de la dignité des travailleurs et protecteurs de l'environnement..



Il a souligné qu'un développement économique efficace et durable ne peut réussir que s'il est fondé sur le respect des droits de l'homme, la justice sociale, garantissant la participation de tous à la prise de décisions économiques et sociales.

Ould El Khal a souligné que cette rencontre représente une occasion d'échange des expériences et des visions pour ouvrir de nouveaux horizons de coopération pour un développement économique durable qui respecte la dignité humaine, garantit la justice et renforce le partenariat entre les peuples arabes et africains.

Il a rappelé que le gouvernement mauritanien a lancé plusieurs programmes pour permettre aux jeunes et aux femmes d'accéder au marché du travail, offrant des chances égales qui préservent les droits et la dignité, améliorent l'accès à l'éducation, à la santé, à l'habitat décent et aux services de base, avec un accent particulier sur les couches les plus vulnérables, en plus de l'adoption d'une nouvelle stratégie nationale de promotion et de protection des droits de l'homme à travers la mise en place d'une institution spécialisée dans la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants et la création d'une cour spéciale pour traiter les dossiers liés à ces pratiques.

Le Commissaire adjoint est accompagné, au cours de ce voyage, par M. Mohameden Ould Akah, chargé de mission au Commissariat.



[/https://fr.anwarpress.com/27037](https://fr.anwarpress.com/27037)

## **Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme à Marrakech**

Anwarpress FRmercredi 18 juin 2025 - 15:00Écouter l'article

La ville de Marrakech abritera, les 24 et 25 juin courant, le Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), sous le thème « Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains ».

Organisé en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, ce forum s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques, tenues à l'instar du Forum africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, organisées depuis 2022 et le Dialogue arabe tenu en octobre 2024 à Doha, indique la DIDH dans un communiqué.

Cet évènement a pour objectif d'encourager le dialogue et l'échange des expériences et de renforcer le respect des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises et l'appui au développement durable dans la région arabo-africaine, précise la même source.

Ce Forum vise également l'exploration des pistes de coopération régionale, de partage des bonnes pratiques ainsi que des leçons tirées de la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, à même de renforcer l'engagement dans les dynamiques du développement durable dans la région arabo-africaine, rapporte la MAP.

Plus de 200 participants seront attendus, représentants de pays de la région arabe et africaine, d'organisations onusiennes, internationales et régionales, d'entreprises publiques et privées, d'institutions nationales des droits de l'Homme, d'organisations de la société civile, ainsi que de chercheurs universitaires et experts spécialisés.

Les travaux de ce Forum seront enrichis par des interventions de personnalités de haut niveau des pays de la région et des hauts responsables d'organismes internationaux et régionaux, et comporteront aussi l'organisation de panels thématiques et d'un espace d'exposition d'initiatives et de programmes des institutions participantes, conclut le communiqué.



<https://fr.allafrica.com/stories/202506180707.html>

## **Maroc: Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme à Marrakech**

*La ville de Marrakech abritera, les 24 et 25 juin courant, le Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), sous le thème "Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains".*

Organisé en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, ce forum s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques, tenues à l'instar du Forum africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, organisées depuis 2022 et le Dialogue arabe tenu en octobre 2024 à Doha, indique la DIDH dans un communiqué.

Cet évènement a pour objectif d'encourager le dialogue et l'échange des expériences et de renforcer le respect des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises et l'appui au développement durable dans la région arabo-africaine, précise la même source.

Ce Forum vise également l'exploration des pistes de coopération régionale, de partage des bonnes pratiques ainsi que des leçons tirées de la mise en oeuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, à même de renforcer l'engagement dans les dynamiques du développement durable dans la région arabo-africaine, rapporte la MAP.

Plus de 200 participants seront attendus, représentants de pays de la région arabe et africaine, d'organisations onusiennes, internationales et régionales, d'entreprises publiques et privées, d'institutions nationales des droits de l'Homme, d'organisations de la société civile, ainsi que de chercheurs universitaires et experts spécialisés.

Les travaux de ce Forum seront enrichis par des interventions de personnalités de haut niveau des pays de la région et des hauts responsables d'organismes internationaux et régionaux, et comporteront aussi l'organisation de panels thématiques et d'un espace d'exposition d'initiatives et de programmes des institutions participantes, conclut le communiqué.





<https://www.kuna.net.kw/ArticleDetails.aspx?id=3238003&language=fr>

## Lancement à Marrakech du Forum arabo-africain sur les droits humains dans le monde des affaires

24/06/2025 | LOC18:52  
15:52 GMT

MARRAKECH, 24 Juin (KUNA) — Le Forum arabo-africain sur les droits de l'homme en entreprise a démarré, mardi, à Marrakech, sous le thème « Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable respectueuse des droits humains ».

L'événement de deux jours, organisé par la délégation interministérielle aux droits de l'Homme du Maroc, en partenariat avec plusieurs ministères et agences onusiennes, focalisera sur le renforcement du dialogue et du partage d'expériences pour promouvoir le respect des droits humains dans le monde des affaires, encourager le développement durable en Afrique et dans le monde arabe, et explorer les mécanismes de coopération régionale. (Fin) (M.I.) (A.A.)

[https://m.libe.ma/Forum-arabo-africain-sur-l-Entreprise-et-les-droits-de-l-Homme-a-Marrakech\\_a154360.html](https://m.libe.ma/Forum-arabo-africain-sur-l-Entreprise-et-les-droits-de-l-Homme-a-Marrakech_a154360.html)

## **Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme à Marrakech**

18/06/2025

La ville de Marrakech abritera, les 24 et 25 juin courant, le Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), sous le thème "Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains".

Organisé en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, ce forum s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques, tenues à l'instar du Forum africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, organisées depuis 2022 et le Dialogue arabe tenu en octobre 2024 à Doha, indique la DIDH dans un communiqué.

Cet évènement a pour objectif d'encourager le dialogue et l'échange des expériences et de renforcer le respect des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises et l'appui au développement durable dans la région arabo-africaine, précise la même source.

Ce Forum vise également l'exploration des pistes de coopération régionale, de partage des bonnes pratiques ainsi que des leçons tirées de la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, à même de renforcer l'engagement dans les dynamiques du développement durable dans la région arabo-africaine, rapporte la MAP.

Plus de 200 participants seront attendus, représentants de pays de la région arabe et africaine, d'organisations onusiennes, internationales et régionales, d'entreprises publiques et privées, d'institutions nationales des droits de l'Homme, d'organisations de la société civile, ainsi que de chercheurs universitaires et experts spécialisés.

Les travaux de ce Forum seront enrichis par des interventions de personnalités de haut niveau des pays de la région et des hauts responsables d'organismes internationaux et régionaux, et comporteront aussi l'organisation de panels thématiques et d'un espace d'exposition d'initiatives et de programmes des institutions participantes, conclut le communiqué.

<https://www.mapexpress.ma/actualite/monde/au-cdh-m-zniber-met-en-exergue-les-recentes-reformes-majeures-du-systeme-judiciaire-politique-penale-au-maroc/>

## **Au CDH, M. Zniber met en exergue les récentes réformes majeures du système judiciaire et de la politique pénale au Maroc**

mardi, 17 juin, 2025 à 14:16



Genève – L’ambassadeur, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l’Office des Nations unies à Genève, M. Omar Zniber, a mis en exergue, mardi à Genève, les récentes réformes majeures du système judiciaire et de la politique pénale au Maroc, tout en réaffirmant l’interaction constructive du Royaume avec les mécanismes internationaux des droits de l’Homme.

“Partant de l’engagement du Royaume en faveur des droits de l’Homme, et dans sa quête de renforcer l’Etat de droit, le Maroc a adopté deux réformes majeures de son système judiciaire et sa politique pénale, qui viennent renforcer la confiance des citoyens en la justice, le respect de la dignité humaine, et l’utilisation des ressources juridiques pour lutter contre la criminalité et promouvoir la réinsertion”, a déclaré M. Zniber en plénière de la 59e session du Conseil des droits de l’Homme.

Il s’agit de l’adoption d’une loi instaurant des peines alternatives aux peines privatives de liberté, ainsi que de la réforme du Code de procédure pénale, qui vient moderniser le système pénal marocain, en conciliant l’impératif de la protection de la sécurité publique avec la protection des droits et libertés individuelles, a-t-il ajouté dans une intervention au titre du point 2 de l’ordre du jour relatif à l’interaction avec le rapport du Haut commissaire aux Droits de l’Homme (HCDH).



Par ailleurs, l'ambassadeur a relevé que dans le cadre de son interaction constructive avec les mécanismes internationaux des droits de l'Homme, le Royaume a soumis son cinquième rapport périodique sur la mise en œuvre de la Convention contre la torture.

De même, le Maroc a soumis, depuis le début de l'année seulement, 38 contributions aux rapports du HCDH, des différentes procédures spéciales, et du Comité consultatif du CDH, a-t-il souligné.

Enfin, dans l'esprit d'une contribution substantielle aux travaux du Conseil, M. Zniber a annoncé que le Royaume présentera, au nom d'un core group, une résolution sur l'impact négatif de la corruption sur les droits de l'Homme.

Dans le même sillage, le Maroc organisera, les 24 et 25 juin 2025, le Forum arabo-africain sur les entreprises et les droits de l'Homme, dont les conclusions seront présentées lors d'un side-event le 1er juillet 2025, a-t-il ajouté.

<https://www.guid.ma/a-la-une/-marrakech-accueille-le-forum-arabo-africain-sur-lentreprise-et-les-droits-de-lhomme>

## Marrakech accueille le Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les Droits de l'Homme



*L'événement vise à encourager le dialogue régional, favoriser l'échange d'expériences et promouvoir les droits humains dans les pratiques économiques*

Par Quid

17 Jun 2025 à 00h25

***Les 24 et 25 juin 2025, la ville ocre réunira décideurs, experts, institutions et entreprises autour d'un objectif commun : renforcer l'intégration des droits humains dans les stratégies économiques, à l'échelle de la région arabo-africaine. Une initiative portée par le Maroc pour ancrer le développement durable dans une gouvernance responsable.***

**Un espace régional pour une économie respectueuse des droits humains**

Sous le thème « Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains », Marrakech accueillera, les 24 et 25 juin, le Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les Droits de l'Homme, à l'initiative de la Délégation interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH).

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité d'un cycle régional lancé par le Forum africain sur l'Entreprise et les Droits de l'Homme depuis 2022, et enrichi par le Dialogue arabe tenu à Doha en octobre 2024. Elle bénéficie du soutien de plusieurs départements ministériels marocains, d'institutions nationales et d'agences onusiennes.

## **Objectifs : ancrer les droits humains dans les pratiques des entreprises**

L'événement vise à encourager le dialogue régional, favoriser l'échange d'expériences et promouvoir les droits humains dans les pratiques économiques. Il se veut également un cadre propice à l'exploration de nouvelles pistes de coopération arabo-africaine et à la mise en lumière des bonnes pratiques en matière de respect des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

Les organisateurs espèrent ainsi renforcer l'engagement collectif en faveur du développement durable, en s'appuyant sur des outils concrets, des témoignages de terrain et des mécanismes de coopération sud-sud.

## **Une large participation attendue pour une vision partagée**

Le Forum devrait réunir plus de 200 participants, parmi lesquels des représentants de pays arabes et africains, d'organisations internationales et régionales, d'entreprises publiques et privées, d'institutions nationales des droits humains, d'acteurs de la société civile, ainsi que des chercheurs et des experts.

Les débats seront rythmés par des panels thématiques de haut niveau, ainsi que par un espace d'exposition dédié aux initiatives et programmes portés par les institutions participantes, offrant une vitrine de l'innovation sociale et de la responsabilité des entreprises en matière de droits humains.



## CDH : Omar Zniber expose les réformes du système judiciaire et de la politique pénale au Maroc



[Hespress FR](#) mardi 17 juin 2025 - 14:48

**L'ambassadeur, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber, a mis en exergue, mardi à Genève, les récentes réformes majeures du système judiciaire et de la politique pénale au Maroc, tout en réaffirmant l'interaction constructive du Royaume avec les mécanismes internationaux des droits de l'Homme.**

*« Partant de l'engagement du Royaume en faveur des droits de l'Homme, et dans sa quête de renforcer l'Etat de droit, le Maroc a adopté deux réformes majeures de son système judiciaire et sa politique pénale, qui viennent renforcer la confiance des citoyens en la justice, le respect de la dignité humaine, et l'utilisation des ressources juridiques pour lutter contre la criminalité et promouvoir la réinsertion », a déclaré Zniber en plénière de la 59e session du Conseil des droits de l'Homme.*

Il s'agit de l'adoption d'une loi instaurant des peines alternatives aux peines privatives de liberté, ainsi que de la réforme du Code de procédure pénale, qui vient moderniser le système pénal marocain, en conciliant l'impératif de la protection de la sécurité publique avec la protection des droits et libertés individuelles, a-t-il ajouté dans une intervention au titre du point 2 de l'ordre du jour relatif à l'interaction avec le rapport du Haut commissaire aux Droits de l'Homme (HCDH).

Par ailleurs, l'ambassadeur a relevé que dans le cadre de son interaction constructive avec les mécanismes internationaux des droits de l'Homme, le Royaume a soumis son cinquième rapport périodique sur la mise en œuvre de la Convention contre la torture.

De même, le Maroc a soumis, depuis le début de l'année seulement, 38 contributions aux rapports du HCDH, des différentes procédures spéciales, et du Comité consultatif du CDH, a-t-il souligné.

Enfin, dans l'esprit d'une contribution substantielle aux travaux du Conseil, Omar Zniber a annoncé que le Royaume présentera, au nom d'un core group, une résolution sur l'impact négatif de la corruption sur les droits de l'Homme.

Dans le même sillage, a-t-il relevé, le Maroc organisera, les 24 et 25 juin 2025, le Forum arabo-africain sur les entreprises et les droits de l'Homme, dont les conclusions seront présentées lors d'un side-event le 1er juillet 2025.

## Marrakech : Forum sur l'entreprise et les droits Humains



Les travaux du Forum Arabo-Africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme se sont ouverts mardi à Marrakech, sous le thème « *Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains* ».

Ce forum témoigne d'une évolution dans les approches de gouvernance économique dans le monde arabe et en Afrique, où la responsabilité sociétale des entreprises devient un levier de coopération régionale.

Organisé par la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH), en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, cet événement vise à encourager le dialogue régional, promouvoir le respect des droits humains dans les activités économiques et appuyer le développement durable dans la région arabo-africaine.

Le Forum ambitionne également de favoriser l'échange de bonnes pratiques et l'identification de pistes de coopération, en s'appuyant sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

Il réunit plus de 200 participants issus de pays arabes et africains, d'agences onusiennes, d'entreprises publiques et privées, d'institutions nationales des droits humains, d'organisations de la société civile, ainsi que du monde universitaire.

Les travaux mettent l'accent sur les cadres nationaux nécessaires à une meilleure intégration des droits humains dans l'activité économique, ainsi que sur les mécanismes de coopération régionale, d'intégration économique et de respect des engagements environnementaux et sociaux dans les accords d'investissement.



Le Forum examine également le rôle de l'entreprise en tant qu'acteur économique et social dont les pratiques impactent directement les droits individuels et collectifs.

Un espace d'exposition est également prévu pour valoriser les initiatives, programmes et expériences en lien avec les thématiques abordées.

C'est ainsi que cette initiative s'inscrit dans la volonté du Maroc de consolider son positionnement comme acteur régional engagé pour une gouvernance économique éthique.

Elle reflète une convergence croissante entre les agendas du développement durable, de l'investissement et de la protection des droits fondamentaux dans les relations interrégionales arabo-africaines.



<https://lemondedelacom.com/2856/>

## **Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les Droits de l'Homme, les 24 et 25 juin à Marrakech**



Com2117 Juin 2025 - 11:04

La ville de Marrakech abritera, les 24 et 25 juin courant, le Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les [droits de l'Homme](#), organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), sous le thème « Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains ».

Organisé en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, ce forum s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques, tenues à l'instar du Forum africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, organisées depuis 2022 et le Dialogue arabe tenu en octobre 2024 à Doha, indique la DIDH dans un communiqué.

Cet événement a pour objectif d'encourager le dialogue et l'échange des expériences et de renforcer le respect des droits de l'Homme dans le cadre des activités des entreprises et l'appui au développement durable dans la région arabo-africaine, précise la même source.

Ce Forum vise également l'exploration des pistes de coopération régionale, de partage des bonnes pratiques ainsi que des leçons tirées de la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, à même de renforcer l'engagement dans les dynamiques du développement durable dans la région arabo-africaine.

Plus de 200 participants seront attendus, représentant de pays de la région arabes et africains, d'organisations onusiennes, internationales et régionales, d'entreprises publiques et privées, d'institutions nationales des droits de l'Homme, d'organisations de la société civile, ainsi que des chercheurs universitaires et des experts spécialisés. Les travaux de ce Forum seront enrichis par des interventions de personnalités de haut niveau des pays de la région et des hauts responsables d'organismes internationaux et régionaux, et comporteront aussi l'organisation de panels thématiques et d'un espace d'exposition d'initiatives et de programmes des institutions participantes, conclut le communiqué.



<https://www.faapa.info/blog/marrakech-abrite-le-forum-arabo-africain-sur-lentreprise/>

## **Marrakech abrite le Forum arabo-africain sur l'Entreprise**

Marrakech, 16/06/2025 (MAP) – La ville de Marrakech va abriter, les 24 et 25 juin, le Forum arabo-africain sur l'Entreprise et les Droits de l'Homme.

Organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, ce Forum s'inscrit dans la continuité des rencontres régionales tenues depuis 2022, dont le Forum africain sur l'Entreprise et les Droits de l'Homme et le Dialogue arabe de Doha en 2024.

Placé sous le thème « Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains », l'événement vise à encourager l'échange d'expériences et le dialogue sur l'intégration des droits de l'Homme dans les activités économiques, ainsi qu'à soutenir le développement durable dans l'espace arabo-africain.

Plus de 200 participants venus de pays arabes et africains sont attendus à cette rencontre, outre les représentants d'organisations onusiennes et internationales, d'entreprises publiques et privées, d'institutions nationales des droits de l'Homme, de la société civile et du monde académique.

Le Forum sera marqué par des interventions de haut niveau et des panels thématiques, ainsi qu'un espace d'exposition présentant les initiatives des institutions participantes.



<https://industries.ma/a-marrakech-un-forum-arabo-africain-plaide-pour-une-economie-respectueuse-des-droits-humains/>

## **À Marrakech, un forum arabo-africain plaide pour une économie respectueuse des droits humains**



Réunis les 24 et 25 juin à Marrakech dans le cadre du Forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits de l'Homme, plus de 200 participants – décideurs, experts, institutionnels et acteurs du secteur privé – ont souligné l'urgence d'intégrer les droits humains au cœur des pratiques entrepreneuriales, dans une perspective de développement durable et d'équité sociale.

Placée sous le thème « Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains », cette rencontre, initiée par la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH) en partenariat avec plusieurs départements ministériels, agences onusiennes et institutions nationales, a offert une plateforme de réflexion collective sur le rôle stratégique de l'entreprise dans la promotion des droits fondamentaux.

L'entreprise, un acteur économique... mais aussi social et éthique

Les échanges, structurés autour d'ateliers et de panels thématiques, ont mis en lumière un constat partagé : l'entreprise ne peut plus se contenter d'une logique purement lucrative. Elle est désormais appelée à assumer une responsabilité élargie, incluant la protection des droits des salariés, la satisfaction équitable des clients et le respect de l'environnement.

*« Il ne peut y avoir de développement durable en dehors du cadre des droits humains », ont affirmé plusieurs intervenants, insistant sur la nécessité de concilier performance économique et justice sociale.*

Les participants ont plaidé pour la mise en place de plans d'action nationaux en matière d'entreprises et de droits humains, afin de doter les États de cadres stratégiques clairs et opérationnels.

Transparence, responsabilité, intégrité : vers une nouvelle culture d'entreprise

Le forum a également insisté sur la nécessité d'étendre les principes de transparence, d'intégrité et de redevabilité au secteur privé, considérant les entreprises comme des piliers essentiels de la gouvernance économique et institutionnelle.

Outre la dimension économique, les entreprises sont ainsi perçues comme des vecteurs de cohésion sociale, de création d'emplois et de protection de l'environnement, contribuant pleinement aux dynamiques de développement inclusif dans la région arabo-africaine.

Une plateforme régionale pour coopérer, partager et avancer

En toile de fond, le forum visait à encourager le dialogue Sud-Sud, à favoriser l'échange de bonnes pratiques et à renforcer l'appropriation des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

En réunissant des représentants de gouvernements, d'organisations internationales, d'entreprises publiques et privées, de la société civile et du monde académique, l'événement a posé les jalons d'une coopération régionale renouvelée autour d'un enjeu central : réconcilier économie, droits et durabilité.

## **Forum Arabo-Africain “entreprise et droits de l’homme”**

Le Point de Contact National (PCN) marocain participera, en tant que partenaire, au Forum arabo-africain sur l’entreprise et les droits de l’homme “Pour un dialogue régional en faveur d’une économie responsable et respectueuse des droits humains”, organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l’Homme (DIDH) les 24 et 25 juin 2025 à l’hôtel Palm Plaza, à Marrakech.

Cet événement d’envergure internationale a pour objectif de renforcer la coopération entre l’Afrique et les États arabes en favorisant l’échange de bonnes pratiques. Il vise à promouvoir un développement économique respectueux des droits humains, encourager des pratiques commerciales responsables, et ancrer les droits fondamentaux dans les stratégies régionales, tout en répondant aux défis spécifiques de la région arabo-africaine dans un contexte économique mondial complexe.

Dans le cadre de ce Forum, le Point de Contact National (PCN) marocain organisera un atelier portant sur « les initiatives de l’OCDE en matière de respect des droits de l’Homme par l’entreprise et leur impact sur la région arabo africaine ».



## **Forum Arabo-Africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme**



### **Maroc : Marrakech accueille un forum arabo-africain sur l'entreprise et les droits humains.**

**Un dialogue régional en faveur d'une économie plus éthique s'est ouvert mardi à Marrakech, à l'occasion du Forum Arabo-Africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme, placé sous le thème : « Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains ».**

Organisé par la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH), avec le soutien de plusieurs ministères marocains et agences onusiennes, ce forum vise à renforcer la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) comme levier de coopération dans les espaces arabes et africains.

Plus de 200 participants venus d'institutions publiques, d'agences de l'ONU, d'entreprises, de la société civile et du monde universitaire ont répondu présent. Ils planchent notamment sur l'intégration des droits humains dans l'activité économique, les mécanismes de coopération régionale, les normes environnementales et sociales, et le respect des engagements dans les accords d'investissement.

S'appuyant sur les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, le forum promeut le partage de bonnes pratiques, l'identification de synergies régionales, ainsi que le rôle des entreprises comme acteurs sociaux à impact. Un espace d'exposition met également en valeur des initiatives concrètes en matière de développement durable et de respect des droits fondamentaux.

Cette rencontre s'inscrit dans l'ambition du Maroc de se positionner comme un leader régional en matière de gouvernance économique éthique, en lien avec les objectifs du développement durable et les nouveaux standards internationaux.



<https://www.msn.com/fr-xl/soci%C3%A9t%C3%A9-culture-et-histoire/droits-de-l%E2%80%99homme/marrakech-forum-sur-l-entreprise-et-les-droits-humains/ar-AA1HsEDa>

## **Marrakech : Forum sur l'entreprise et les droits humains**

Les travaux du Forum Arabo-Africain sur l'Entreprise et les droits de l'Homme se sont ouverts mardi à Marrakech, sous le thème « Pour un dialogue régional en faveur d'une économie responsable et respectueuse des droits humains ».

Ce forum témoigne d'une évolution dans les approches de gouvernance économique dans le monde arabe et en Afrique, où la responsabilité sociétale des entreprises devient un levier de coopération régionale.

**Organisé par la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH), en partenariat avec plusieurs départements ministériels, institutions nationales et agences onusiennes, cet évènement vise à encourager le dialogue régional, promouvoir le respect des droits humains dans les activités économiques et appuyer le développement durable dans la région arabo-africaine.**

**Le Forum ambitionne également de favoriser l'échange de bonnes pratiques et l'identification de pistes de coopération, en s'appuyant sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.**

**Il réunit plus de 200 participants issus de pays arabes et africains, d'agences onusiennes, d'entreprises publiques et privées, d'institutions nationales des droits humains, d'organisations de la société civile, ainsi que du monde universitaire.**



<https://thenewafricamagazine.com/moroccos-ministerial-delegate-for-human-rights-holds-bilateral-talks-on-business-and-human-rights-with-high-level-african-and-arab-delegations>

## Morocco's Ministerial Delegate for Human Rights Holds Bilateral Talks on Business And Human Rights with High-Level African And Arab Delegations

X LinkedIn Pinterest Messenger Share via Email Print



On the sidelines of the First Arab-African Forum on Business and Human Rights, held in Marrakech on June 24–25, 2025, Morocco's Ministerial Delegate for Human Rights, Mr. Mohammed Habib Belkouch, held a series of bilateral meetings with senior officials from Arab and African delegations participating in the event. The forum provided an unprecedented platform for regional dialogue on integrating human rights principles into business conduct and public policy.













These high-level meetings brought together representatives of national institutions and international organizations actively engaged in human rights promotion and oversight. Mr. Belkouch met with the Secretary-General of the Arab Network of National Human Rights Institutions, a delegation from the National Human Rights Committee of the State of Qatar, and the Acting Director of the Human Rights Directorate at Qatar's Ministry of Foreign Affairs, responsible for relations with UN mechanisms. Further engagements included discussions with the Acting High Commissioner for Human Rights in Mauritania, the High Commissioner for Civil and Political Rights of the Federal Democratic Republic of Ethiopia, a member of the UN Working Group on Business and Human Rights, the President of the Arab Institute for Human Rights, and the President of the African Centre for Democracy and Human Rights Studies based in Banjul, The Gambia.

During these exchanges, Mr. Belkouch presented Morocco's institutional approach to human rights, highlighting the mission of the Interministerial Delegation as a mechanism for dialogue with international systems and the coordination of national efforts to fulfill Morocco's international obligations. He emphasized the importance of open, structured cooperation with global and regional partners, each according to their areas of competence and engagement.

The Ministerial Delegate also reiterated Morocco's readiness to support emerging human rights themes such as the growing intersection between business practices and human rights standards. He stressed the strategic importance of regional cooperation between Arab and African stakeholders to foster shared understanding, exchange best practices, and contribute meaningfully to international human rights frameworks.

All participating delegations expressed strong appreciation for Morocco's leadership in hosting the forum and commended the quality of the discussions and the forward-looking agenda. Several institutions signaled interest in strengthening collaboration with the Interministerial Delegation and drawing from Morocco's accumulated experience in institutional reform, human rights monitoring, and multilateral engagement.

The Arab-African Forum on Business and Human Rights marked a milestone in regional efforts to embed human rights values into economic and governance frameworks. Over two days, it convened public authorities, human rights institutions, civil society organizations, business actors, and UN representatives to discuss responsible business conduct, access to remedy, and cooperation strategies. The forum concluded with a shared commitment to pursuing inclusive, rights-based development across the Arab and African regions, anchored in international human rights standards.

<https://thenewafricamagazine.com/marrakech-forum-highlights-urgent-need-for-stronger-national-frameworks-on-business-and-human-rights>

## Marrakech Forum Highlights Urgent Need for Stronger National Frameworks on Business and Human Rights

Facebook X LinkedIn Pinterest Messenger Share via Email Print



At the 2025 Regional Forum on Business and Human Rights in the Arab and African Regions, held from June 24 to 26 in Marrakech, Morocco, high-level delegates, human rights experts, and civil society leaders came together to examine how best to integrate international human rights principles into national business practices. The forum was organized by the Interministerial Delegation for Human Rights of the Kingdom of Morocco, in partnership with the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR), the United Nations Development Programme (UNDP), and the UN Working Group on Business and Human Rights.







One of the forum's focal events was the panel discussion on "National Conditions and Prerequisites for Effective Implementation of the Principles on Business and Human Rights in the Arab-African Region." Held on June 24, the session provided a platform for countries to share their institutional experiences and legal pathways in implementing the UN Guiding Principles on Business and Human Rights. It placed special emphasis on the need to align national systems with global standards while respecting local specificities.

Victoria de Mello of UNDP Africa moderated the panel, which featured a diverse group of speakers from across the region. Professor Damilola Sunday Olawuyi, a member of the UN Working Group on Business and Human Rights and UNESCO Chair at Hamad Bin Khalifa University, opened the dialogue by pointing out that the pace of adopting National Action Plans (NAPs) remains slow in many states. He argued that effective plans must be adapted to each country's institutional capacity and socio-economic context, urging a move from commitment to implementation.

Livio Sarandrea, international adviser with UNDP, reinforced this call by warning against over-reliance on legislation without embedding human rights into business culture and operations. He advocated for a model where legal compliance is matched by proactive engagement and training across sectors.

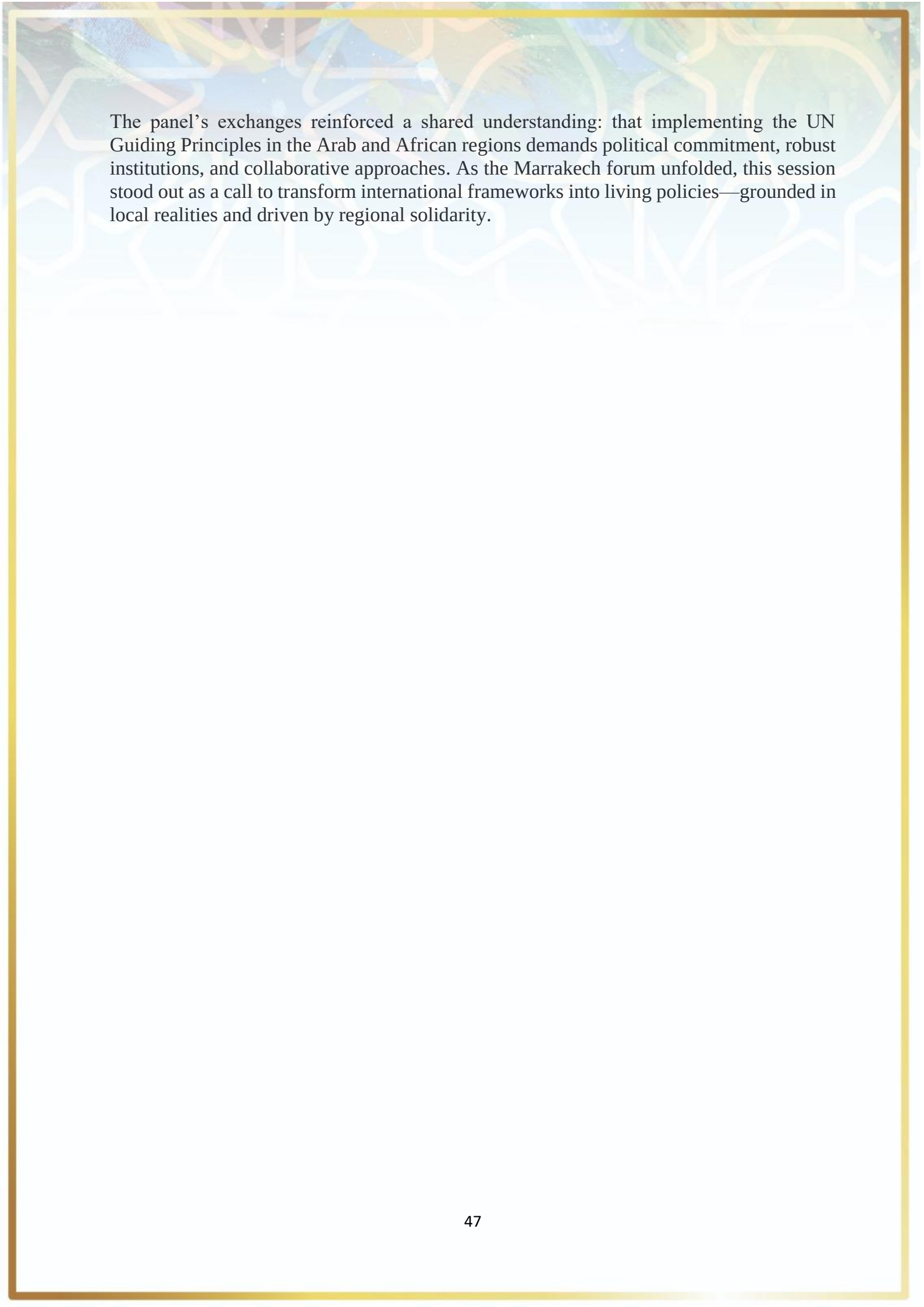
Representing Morocco, Mohamed Adi—Director of Coordination and Promotion of Human Rights at the Interministerial Delegation—outlined national efforts to integrate international principles into public policy. He highlighted Morocco's experience in institutional coordination as a model for strengthening accountability mechanisms and legal coherence.

Senegal's Ngane Ndour, Director of Human Rights at the Ministry of Justice, presented legal reforms aimed at improving labor rights and social inclusion. He noted the importance of inclusive governance, particularly the involvement of affected communities in shaping and monitoring national strategies.

From Ghana, Mary Nartey of the Commission on Human Rights and Administrative Justice spoke about gender equality as a cornerstone of business and human rights planning. She stressed that reform efforts must address systemic imbalances and include protections for vulnerable groups.

Djibouti's perspective was brought forward by Oumalkheir Attia Weiss of the National Human Rights Commission, who underscored the limitations faced by countries with fewer resources. Her intervention called for regional cooperation and knowledge-sharing as essential tools for capacity-building.

Pwadumdi Okoh, Deputy Legal Director at Nigeria's National Human Rights Commission, focused on the critical need to enhance access to justice. She pointed to the development of judicial pathways and remedies for human rights violations by businesses as a major priority for national institutions.



The panel's exchanges reinforced a shared understanding: that implementing the UN Guiding Principles in the Arab and African regions demands political commitment, robust institutions, and collaborative approaches. As the Marrakech forum unfolded, this session stood out as a call to transform international frameworks into living policies—grounded in local realities and driven by regional solidarity.

<https://thenewafricamagazine.com/justice-in-the-green-transition-advocating-for-disability-inclusion-in-environmental-and-territorial-governance>

## Justice in the Green Transition: Advocating for Disability Inclusion in Environmental and Territorial Governance

Facebook X LinkedIn Pinterest Messenger Share via Email Print



**By Karima Rhanem, Senior Managing Editor**

At the Arabo-African Forum on Business and Human Rights, Panel Three took on the critical theme of “Environment, Habitat and Territorial Justice,” offering a platform for rethinking how human rights and environmental governance must be integrated to build inclusive and equitable societies. The session brought much-needed attention to a group often left out of sustainability dialogues: persons with disabilities.

Moderated by Fatima Barkan, Secretary General of Morocco’s Interministerial Delegation for Human Rights, the session featured speakers from national institutions and international organizations who explored how environmental protection, urban development and human rights can converge to reduce vulnerability and promote fair access to resources across Morocco’s diverse regions.





***Dr. Ahmed Ait Brahim, specialist in disability rights and inclusive development***

Abdelkader Ajir, from the Ministry of Energy Transition and Sustainable Development, presented Morocco's National Strategy for Sustainable Development. His intervention outlined the framework's emphasis on good governance, diagnostic tools, prioritization of strategic objectives and participatory implementation. He highlighted how various sectoral laws on air, water, waste and the coastline form part of a national legal architecture, while acknowledging the importance of ensuring synergy among them to strengthen territorial equity and local implementation.

In a pivotal intervention, Dr. Ahmed Ait Brahim, specialist in disability rights and inclusive development, addressed the intersection of disability and environmental justice. He underscored that persons with disabilities are often the first to be affected by environmental degradation, yet rarely considered in the design of environmental or territorial policies. His presentation emphasized that the rights of disabled individuals must be mainstreamed across all levels of sustainable development planning, from environmental strategy to urban housing.



Dr. Ait Brahim introduced the principle of intersectionality, stressing that disability cannot be treated as a single, homogenous category. He highlighted how different types of disabilities—physical, sensory, cognitive, and psychological—intersect with other factors such as gender, geography and economic status to compound vulnerability. This complexity, he argued, demands tailored and inclusive responses grounded in human rights rather than narrowly defined legal compliance. He called for a cultural and institutional shift toward frameworks that prioritize dignity, equality and participation.

He further argued for the territorialization of rights, noting that disparities in infrastructure, access to public services and environmental exposure create layered disadvantages for people with disabilities in different regions. Without local implementation strategies that address these realities, national goals risk leaving behind the very populations they aim to support.

From the international development perspective, Olga Nilova, Human Rights and Business Specialist at the United Nations Development Programme, reinforced the centrality of participation in environmental governance. She emphasized that sustainable development must be inclusive, and that companies, governments and institutions have a duty to ensure that persons with disabilities are not just consulted, but actively involved in the planning and monitoring of environmental programs.

The discussion was further enriched by the contribution of Zahouane Chakir, Director General of Al Omrane Marrakech-Safi. He outlined how territorial housing policies are evolving to better reflect the principles of social justice and accessibility, noting that inclusiveness must be embedded in the design phase of public infrastructure rather than treated as an afterthought.

The panel also raised the issue of regulatory protection for citizens and employees who report environmental harm. While legal instruments exist, there remains a need to strengthen safeguards for those who expose irresponsible practices, particularly when the communities affected include vulnerable or marginalized groups.

Panel Three delivered a clear message: environmental and territorial justice cannot be achieved without disability inclusion. As countries pursue ambitious climate and development goals, the inclusion of persons with disabilities must become a core measure of progress. The green transition is not only a matter of environmental performance—it is a test of societal values, fairness, and human dignity.



<https://thenewafricamagazine.com/arab-african-forum-highlights-the-role-of-businesses-in-advancing-human-rights-and-sustainable-development>

## Arab-African Forum Highlights the Role of Businesses in Advancing Human Rights and Sustainable Development

X LinkedIn Pinterest Messenger Share via Email Print



**By Karima Rhanem, Senior Managing Editor**

The Arab-African Forum on Business and Human Rights opened in Marrakech on Tuesday, drawing over 200 high-level participants from across the Arab and African regions. Government officials, representatives of the private sector, UN agencies, national human rights institutions, civil society, and academic experts gathered to explore how business practices can align with international human rights standards while contributing to inclusive and sustainable development.

Held under the theme “For a Regional Dialogue in Favor of a Responsible Economy that Respects Human Rights,” the two-day forum served as a platform for deepening regional collaboration and promoting best practices that embed human rights into business models and governance.

















In his opening remarks, Mohamed El Habib Belkouch, Interministerial Delegate for Human Rights, emphasized that businesses have become spaces where a wide spectrum of rights—economic, social, cultural, and environmental—are exercised. He called for the development of a national action plan to guide corporate practices toward greater respect for human rights, including impact assessment tools, stakeholder capacity building, and reference frameworks for responsible conduct. Belkouch also pointed to Morocco’s own public institutions as examples of citizen-centered enterprise, underlining the importance of South-South cooperation and regional dialogue.

Younes Sekkouri, Minister of Economic Inclusion, Small Business, Employment and Skills, highlighted Morocco’s unique model of combining economic development with human rights protection. He noted major reforms such as the institutionalization of social dialogue, a new legal framework for regulating the right to strike, and the expansion of universal health coverage to 22 million citizens. Sekkouri stressed the need to harmonize wealth creation with the protection of all actors along the value chain, reaffirming that Moroccan enterprises are fully engaged in this inclusive development path.

A legal perspective was provided in a speech delivered on behalf of Justice Minister Abdellatif Ouahbi, who underscored that addressing the challenges faced by enterprises in Arab and African regions requires sustained legislative reform. He called for stronger legal instruments—both nationally and through regional and bilateral agreements—to reinforce corporate social responsibility and human rights protection. He added that economic attractiveness must go hand in hand with safeguarding labor rights, institutionalizing social dialogue, and ensuring worker participation in decision-making.

Via a recorded message, Amina Bouayach, President of Morocco’s National Human Rights Council (CNDH), emphasized that human rights must be systematically integrated into the legal and governance frameworks of economic systems. She reiterated the role of legal mechanisms in anchoring a rights-based business culture.

In another video address, Carla Haddad Mardini, Director of Private Sector Fundraising and Partnerships at UNICEF, made a compelling call for the mobilization of private sector actors in support of human rights, with a special emphasis on children’s rights as a fundamental condition for inclusive and lasting development.

The forum, spearheaded by the Interministerial Delegation for Human Rights (DIDH) in collaboration with ministerial departments, national institutions, and UN agencies, aimed to build a broader dialogue where human rights are not a constraint but a catalyst for a healthier business climate and sustainable economic progress by 2030.

Panel discussions tackled the implementation of the UN Guiding Principles on Business and Human Rights, legal and economic mechanisms for sustainable investment, and the need for coordinated regional efforts to foster accountability, environmental protection, and shared prosperity. The forum closed with a collective call for institutionalizing cooperation platforms and sharing best practices across the Arab-African space.

## Turning Rights into Results: Aicha Duihi's Call for Binding Human Rights Commitments in Arab-African Economies

Facebook X LinkedIn Pinterest Messenger Share via Email Print



By Karima Rhanem, Senior Managing Editor

At the Arab-African Forum on Business and Human Rights held in Marrakech on June 24 and 25, 2025, Ms. Aicha Duihi, President of the International Observatory for Peace, Democracy and Human Rights in Geneva, delivered a compelling message to political leaders, institutional actors, and private sector representatives. For her, embedding human rights at the heart of economic governance is not a moral accessory, but an indispensable strategy for achieving sustainable and inclusive competitiveness across the Arab-African region.

Participating in Workshop 7 dedicated to “Good Governance and Transparency,” Ms. Duihi framed her intervention around the theme “Respect for Human Rights: A Prerequisite for Sustainability and Competitiveness in the Arab-African Region’s Economies.” From the outset, she emphasized that economic growth devoid of rights-based foundations inevitably leads to fragility, inequality, and social exclusion. Her address challenged the conventional view that human rights obligations are incompatible with market dynamics. On the contrary, she argued, human rights act as accelerators of trust, investment resilience, and long-term prosperity.



Ms. Duihi pointed to the mounting contradictions witnessed across the region: a dynamic investment climate often coexists with deepening social disparities, informal labor practices, and institutional shortcomings. In the absence of regulatory frameworks that ensure justice and equity, she warned, the gap between economic ambition and social reality will only widen, further marginalizing vulnerable populations—especially women and youth.

Central to her message was the urgent need to operationalize the United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights. These principles, according to Duihi, provide a universally recognized foundation for responsible economic behavior. They define the state's duty to protect, the corporate responsibility to respect, and the right of affected individuals and communities to effective remedy. She underscored the relevance of moving from theoretical support to institutional implementation through what she described as a “smart mix” of voluntary and mandatory mechanisms.

Ms. Duihi called for firm commitments to mandatory human rights due diligence in both public procurement and foreign direct investment. She advocated for transparency-enhancing tools such as ethical labeling, the integration of digital technologies to identify and manage risks early, and the establishment of grievance mechanisms that are not only independent but also accessible and centered on affected communities. Equally important, she stressed, is the role of civil society and small and medium enterprises, which must be empowered through targeted capacity-building and a structured presence in economic decision-making spaces.

Addressing territorial inequality, she highlighted that regions such as the Sahel and remote parts of North Africa are not lacking in potential—they are deprived of equal opportunity and visibility. Fair investment strategies that take into account local realities and prioritize social cohesion, especially through the inclusion of women and youth, represent a key entry point for shared prosperity. She called for regional platforms to exchange best practices and reinforce South-South cooperation as a means to localize global standards without compromising core human rights values.

Ms. Duihi concluded with a resolute message: the time has come to move beyond the language of recommendations. The Arab-African region must shift toward binding commitments, where human rights are not merely referenced in economic policies but serve as benchmarks of performance, credibility, and long-term viability. “Competitiveness that is not rooted in respect for rights,” she declared, “is short-lived, fragile, and ultimately counterproductive.”

Her intervention stood out in a panel marked by high-level contributions. Workshop 7 was moderated by Mohamed Ayat, a member of the UN Committee on Enforced Disappearances. Mr. Rabi El Abid Amrani of Morocco's Ministry of Economy and Finance explored fiscal integrity as a pillar of governance. Mr. Naoufal Ouldelmehdi from Morocco's National Authority for Integrity and Anti-Corruption shared institutional approaches to fighting corruption. Mr. Nizar Touhami Chahdi, policy analyst at the OECD,

highlighted global standards for responsible business conduct. Mr. Cheffou Ouma-Lahérou of Niger's Ministry of Justice addressed the challenges of legal enforcement in fragile contexts. Mr. Djétourané Mbaioundarou Abel from Chad's Prime Minister's Office discussed political will and governance reforms. Finally, Ms. Naima Akouri, Head of Certification at IMANOR, emphasized the role of standardization in reinforcing transparency and business accountability.

Together, the voices of the session reflected a shared understanding that the path toward sustainable and inclusive development in the Arab-African region must be built on the solid ground of human rights, accountability, and cooperative governance. Ms. Aicha Duihi's intervention gave that vision its clearest and most uncompromising expression